



Crise du COVID-19

Chers collègues,

Ce matin, comme chaque semaine, une visioconférence relative à la gestion de la crise du COVID-19 présidée par le DGNP en présence du DRCPN, de la SDRHL de la DCSP, du Préfet SGA de la PP, du Docteur FOULON, du directeur de cabinet du DGNP et de l'adjointe du conseiller social du DGNP a été organisée avec l'ensemble des responsables des organisations syndicales du périmètre DGNP.

Comme à chaque fois, cette réunion a été l'occasion de faire un point sur tous les sujets d'actualité en lien avec le COVID-19.

En préliminaire, le DGNP a expliqué que, malheureusement, **il ne disposait d'aucun arbitrage ministériel concernant les différents points qui avaient été abordés dans les visioconférences précédentes** et qui restent donc en attente (prise en compte des frais de repas, dégrèvement des jours de RTT et de congés, condition d'attribution de la prime COVID-19 notamment).

Il a confirmé la tenue d'un Comité Technique Ministériel exceptionnel le 28 avril prochain exclusivement consacré à la gestion de la crise et présidé par le ministre en personne ; **espérons que ce sera enfin l'occasion d'obtenir des réponses!**

Nous avons en effet profité de notre temps de parole pour faire passer le message au DGNP du **ressenti extrêmement négatif de cette lenteur dans la prise de décision ministérielle.**

Les chefs de service sont régulièrement questionnés sur les conséquences internes (RH notamment) qui découleront de l'application qui sera décidée de ces textes. Plus le temps passe et plus un sentiment de flottement voire d'inconsistance se fait jour chez nos collègues.

La hiérarchie a besoin de lisibilité dans les directives qu'elle doit décliner pour conserver la confiance de ses collaborateurs ainsi que sa crédibilité en général.

C'est le message que nous avons demandé au DGNP de faire passer à notre ministre de tutelle.

Voici enfin les quelques autres points abordés lors de cette réunion :

1- Résumé des commandes et livraisons de matériel de protection :

- Livraison de 1 650 000 masques chirurgicaux sur un volume de 4,9 M détenus par les SGAMI auxquels se rajoutent plus de 500 000 dons.
- Une expérimentation dans le département de la Côte d'Or va être mise en place pour tester l'usage de masques en tissu lavables, susceptible d'être ensuite généralisée.

2- Doctrine concernant le port du masque en opération :

Ce sujet constituera une question fondamentale qui sera abordée lors du CTM du 28 avril mais nous avons une fois encore rappelé qu'à l'approche du déconfinement, **la position ministérielle déclinée dans la note du 13 mars est devenue non seulement obsolète mais encore totalement surréaliste** au regard tant du simple bon sens que de l'évolution des préconisations des sociétés savantes.

Tout le monde a aujourd'hui compris que le COVID-19 se propage principalement par la projection de gouttelettes et que le port d'un masque constitue à minima la garantie d'une limitation de cette propagation. Les collectivités territoriales s'équipent en masse de masques qu'elles vont distribuer à la population.

Il serait alors inconcevable que les policiers soient les seuls personnels sensibles qui ne disposent pas de la moindre protection et qui pourraient être légitimement pointés comme vecteur potentiel de prolifération du virus.

Nous avons également réitéré notre demande de **généralisation du dépistage des policiers avant la fin du confinement** afin de fiabiliser l'état sanitaire des personnels de police.

Cette demande relayée par les autres syndicats serait à l'étude mais dépendante de la capacité nationale déterminée au niveau de la "mission déconfinement" confiée à Jean CASTEX.

3- Sujets divers :

Enfin, le DGNP a confirmé la nomination d'un "Monsieur Déconfinement" au sein de la DGNP en la personne du commissaire général Patrick HAMON, précédemment "Monsieur Retraite" de la Police.

Concernant cette thématique, le DGNP nous a affirmé qu'une réunion prochaine permettrait aux OS de lui faire part de leurs propositions afin de permettre un "retour à la normale" progressif le plus apaisé possible et en prenant en compte les problématiques humaines au sens large (prolongation des ASA garde d'enfant etc.).

Il conviendra cependant d'attendre les directives gouvernementales générales pour ensuite étudier les déclinaisons internes à la DGNP qui seront envisageables au regard des préconisations qui auront émergé des groupes de travail animés par P. HAMON. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des contenus et orientations qui s'en dégageront.

Ainsi, vous l'aurez bien compris, le CTM de mardi 28 avril, exclusivement consacré à la crise du COVID19, devrait être l'occasion de répondre à nombre d'interrogations techniques qui nécessitent une réponse des plus urgentes pour garantir la sérénité dans les services.

Caressons l'espoir que ce comité réponde à nos attentes et ne constitue pas une étape supplémentaire dans ce long cortège d'atermoiements de plus en plus pesants.

Très sincèrement,

Olivier BOISTEAUX,
Président du SICP

Jean-Paul MEGRET et Mickaël TREHEN,
Secrétaires nationaux